

Type de réunion

Réunion de collège public

QUESTION N° 1. Quelles sont les valeurs de l'École Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse?

L'école républicaine voulait permettre à tous la possibilité d'être citoyen à part entière (éducation des enfants vers les notions de Liberté Égalité Fraternité) d'où la loi de 1905 sur la séparation de l'Église catholique prépondérante et de l'État.

Aujourd'hui, la société est différente:

1) le religieux a beaucoup moins d'importance; il existe une bipolarisation forte Islam, Christianisme à côté de minorités juive et bouddhiste et en même temps une grande ignorance des faits religieux et des idéaux laïques sur lesquels repose notre culture.

2) Notre société est une société de consommation très médiatique à laquelle l'école républicaine doit opposer des contre-pouvoirs.

Les valeurs de l'école reposent sur les trois piliers fondamentaux:

A) Instruire: pluralité des pensées des origines de l'humanisme (histoire, littérature et philosophie).

B) Enseigner: donner du sens, apprendre l'esprit critique (construire la réflexion); l'école doit aider le jeune à avoir du recul pour que chaque message écrit ou image (surtout l'image) puisse être analysé, décodé, déclenche une sonnette d'alarme pour prendre de la distance.

C) Former et préparer à un métier sans être un simple réservoir de main d'œuvre pour les entreprises.

L'École doit donner aux élèves une possibilité de recul pour réfléchir aux problèmes de la société, mais être assez proche de ces questions pour que les jeunes puissent exercer le plus possible leur libre-arbitre : (contre le monopole des marques, les émissions jeux d'argent ou télé-réalité, les films pornographiques, les pressions idéologiques.)

Pour l'enseignant, comment ne pas évacuer la pluralité enrichissante des différentes traditions qui font notre culture, et garder le respect de tous, faire fructifier le vivre ensemble avec son devoir de réserve ?

QUESTION N° 3 Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre?

L'égalité des chances , c'est la possibilité pour chacun d'aller au bout de ses capacités.

En France, on regrette que les compétences intellectuelles (facultés d'abstraction) prennent le pas sur les compétences manuelles et corporelles; les trois dimensions d'apprentissage ne sont pas respectées; on regrette aussi qu'en 2003, l'ascenseur social soit en panne, les formations prestigieuses étant réservées aux élites sociales.

On regrette également que l'école française soit une de celles qui sélectionne le plus et surtout par défaut.

Il est souhaité que la formation aide plus les professeurs à gérer les classes hétérogènes pour traiter correctement les enfants en difficultés , en évitant l'ennui de ceux qui sont plus à l'aise. Il faut permettre à chacun le parcours qui lui convient le mieux.

Il faut améliorer le collège unique en particulier par la pluridisciplinarité dans laquelle un même langage donne un sens commun à tous les enfants dans plusieurs matières.

Le temps de concertation doit être intégré à la fonction enseignante pour favoriser le travail en équipe; ainsi les IDD seraient généralisés; leur intérêt a été souligné : relations enseignants enseignés améliorés, possibilité pour l'élève d'apprendre à son niveau, selon son rythme, responsabilisation des élèves par une production, apprentissage du travail en équipe, acquisitions de compétences méthodologiques, goût de l'étude redonné à certains et ennui évité.

Il est remarqué localement que les activités nombreuses proposées aux jeunes, un riche tissu associatif, un bon travail des écoles primaires permettent un bon niveau des élèves au collège, le tissu social favorable est donc à faire vivre en symbiose avec le collège.

QUESTION N° 12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

-Il faut tenir compte des rythmes individuels au sein de l'école

-Les difficultés viennent du cumul des individualités gérées par un seul enseignant (trop de cas extrêmes)

-Redéfinition des programmes avec un tronc commun, un savoir et un savoir faire pour tous, et des possibilités de diversification.

-Les parents ont la possibilité de s'exprimer mais n'ont pas le poids pour agir et ne se sentent pas impliqués dans les décisions

QUESTION N° 13. Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Il semble que les choix possibles des structures accueillant les enfants en grande difficulté diminuent depuis dix ans et c'est dommageable.

Il ne faudrait pas que le besoin d'économie précède la nécessité d'intégrer les jeunes dans les classes sans moyens d'assistance. Néanmoins l'intégration peut être bénéfique pour handicapés et valides qui apprennent à accepter les différences.

Les quatre sortes d'UPI avec un nombre plus important de professeurs affectés peuvent avoir un grand intérêt.

Les SEGPA sont à valoriser pour que les parents ne refusent pas l'entrée à leur enfant. On souligne l'intérêt des Forums des métiers SEGPA; il est à noter que de 2 à 3% à leur début, les SEGPA obtiennent, à présent, un pourcentage de 80% des élèves qui ont un CAP, une entrée en CFA ou LEP et de 70% qui trouvent un emploi; il a été souligné que le quart des enfants de 6ème qui refusent l'entrée en SEGPA se retrouve en situation d'échec. Les SEGPA sont à conserver. L'attrait des SEGPA sera d'autant plus grand que les métiers pratiques seront valorisés.

QUESTION N° 14. Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

-Distinguer les types de handicaps

-Intégrer les élèves handicapés de la même classe d'âge ayant des capacités intellectuelles suffisantes pour aborder le niveau

-Intégrer les élèves handicapés qui sont demandeurs

-Établir un partenariat entre les établissements spécialisés et les établissements d'accueil

-Développer la formation des personnels (connaissance de l'enfant handicapé, psychologie, difficultés selon les handicaps...)

-Alléger les effectifs des classes accueillant un élève handicapé

-Préparer les élèves valides à l'accueil pour l'aide matérielle et pour le regard sur la différence

On note que les élèves valides ayant vécu positivement cette intégration scolaire se disent plus impliqués dans l'intégration sociale des handicapés

-Aider les familles à accepter le handicap de leur enfant pour qu'elles acceptent les aides et fassent des démarches en faveur de l'intégration de leur enfant.

-Favoriser le rapprochement école/entreprise pour l'intégration future des handicapés

QUESTION N°18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

-Décentralisation positive concernant la mise à disposition des locaux, l'entretien des locaux; (excepté pour les installations sportives pour lesquelles la loi ne s'applique que rarement) les personnels sont inquiets d'une éventuelle deuxième phase de décentralisation dans le domaine de la formation et de la gestion des personnels

-Grande disparité des moyens attribués en fonction des départements

-Proposition de rapprochement des acteurs de l'Éducation Nationale, des élus et des entreprises

-Actuellement, on ne peut pas dire si la décentralisation a des conséquences positives sur l'enseignement. Cependant la demande des usagers semble mieux prise en compte pour ce qui concerne l'équipement et les aménagements des infra structures.

Trois priorités pour l'École

1/ Assurer une réelle égalité des chances, c'est à dire la possibilité pour chacun d'aller au maximum de ses possibilités,

2/ Distinguer clairement dans les programmes un socle commun exigible de tous, et les approfondissements possibles,

3/ Intégrer les élèves handicapés, en partenariat avec les établissements spécialisés.